

*Bureau syndical du
 09 septembre 2021*

DELIBERATION N° 2021-09-068

***Demande d'aide dans le cadre de la réalisation de projets de Valorisation locale,
 en partenariat avec les pôles Innovation et Développement et PEPITE de
 l'Université de Corse Pasquale Paoli***

Nombre de membres 25			L'an deux mille vingt et un, le neuf septembre, à dix heures trente, le bureau syndical régulièrement convoqué, le trois septembre par le Président s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Georges GIANNI, Président de séance Marie-Laurence SOTTY a été désignée secrétaire de séance. Le quorum étant atteint, le bureau peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
16	11	11	
<p>Présents : Georges GIANNI, POLI Xavier, FERRANDI Etienne, MATTEI Jean-François, GIFFON Jean-Baptiste, GIORDANI Jean-Pierre, MARIOTTI Marie-Thérèse, BERNARDI François, SOTTY Marie-Laurence, MARCHETTI Etienne.</p> <p>En visio-conférence MICHELETTI Vincent</p>			
<p>Absents : GUIDONI Pierre, NEGRONI Jérôme, LACOMBE Xavier, MARCHETTI François-Marie et BRUZI Benoît.</p>			
<p>Certifié exécutoire,</p> <p>après transmission en Préfecture le : 10/09/2021 et de la publication de l'acte le: 10/09/2021</p> <div style="text-align: right;">   <p>Pour le Président, par délégation, Le Directeur Général Adjoint Vincent ANDREI</p> </div>			

Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20210909-2021-09-068-DE
 Date de télétransmission : 10/09/2021
 Date de réception préfecture : 10/09/2021

Monsieur le Président expose,

Le SYVADEC, en partenariat avec la communauté de communes du Centre Corse, l'Université de Corse Pascal Paoli et le CROUS de Corse, a été retenu dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la collecte des emballages hors foyer lancé par CITEO en janvier 2021.

Plusieurs axes ont été définis et seront proposés aux étudiants dès la rentrée de septembre 2021 et pendant les 4 années à venir, pour les impliquer dans des projets d'économie circulaire en matière de déchets : tri, valorisation locale et plus généralement toutes les thématiques de l'économie circulaire : éco-conception, réemploi, économie de la fonctionnalité...

L'objectif est d'amener les étudiants à porter des projets concrets et adaptés à notre contexte, et de générer à terme des créations d'entreprises dans ces domaines qui manquent de porteurs de projets en Corse.

Dans ce cadre, une action commune a été conçue avec le pôle Innovation et Développement et son Fab Lab et le pôle PEPITE de l'Université de Corse pour soutenir la valorisation locale des déchets.

Elle se décline en deux axes présentés ci-après.

>Lancement d'un appel à projet pour la conception/fabrication de goodies pédagogiques

Lors des évènements phares des programmes EcoScola, EcoCulleghju et EcoLiceu (Trophées et Eco-Défis), des lots sont remis pour récompenser individuellement les élèves participants (environ 600 par an).

Depuis 2016, à chacune des éditions des programmes, le SYVADEC a toujours fait la démarche de contacter des acteurs locaux pour la fabrication de ces lots à partir de matières issues de dons ou de collectes sélectives afin de favoriser l'économie circulaire. Cependant, les démarches entreprises n'ont jamais abouti.

Aujourd'hui, le SYVADEC souhaite relancer l'opération en s'appuyant sur les compétences et le savoir-faire d'un acteur impliqué dans la création locale et l'économie circulaire : le Fab Lab Corti.

Il s'agit pour les partenaires de lancer un appel à candidatures à destination de la large communauté réunie au sein du Fab Lab, afin de fabriquer localement à partir des matériaux issus de dons ou du tri, des goodies pratiques, ludiques et cohérents avec l'accompagnement pédagogique au tri et à la réduction des déchets. Le ou les goodies retenus ont vocation à être distribués aux élèves pendant les 4 années à venir.

>Organisation d'un workshop sur le thème de l'économie circulaire et la valorisation locale

En juillet 2019, le SYVADEC a organisé un forum sur la valorisation locale. Des chefs d'entreprises ayant concrétisé des projets autour de 5 flux de déchets (papier, carton, verre, pneus et huiles alimentaires usagées) ont été conviés pour rencontrer les acteurs locaux de ces filières, susceptibles de porter des projets de valorisation similaires sur l'île. Cette journée pratique rassemblait également des partenaires financiers. Cependant, à l'issue de ce forum, aucun projet n'a encore vu le jour, faute de porteur de projet.

Aussi, le SYVADEC souhaite proposer une réflexion pratique autour de la valorisation locale des déchets à la communauté entrepreneuriale du pôle PEPITE et de celle des « makers » du Fab Lab en organisant une série de 4 workshop ou ateliers collaboratifs (un par an jusqu'en 2025), sur 4 flux de déchets valorisables localement : les cartons et papiers, les textiles, les plastiques et les huiles alimentaires et déchets spécifiques.

Chaque workshop comportera deux moments forts :

- une journée sur un flux de déchet spécifique en présence d'experts et d'entreprises qui auront elles-mêmes développé des projets de valorisation dans des contextes similaires à celui de la Corse.
- Une journée où les participants au workshop proposeront une équipe des projets concrets de valorisation locale sur le territoire.

Accuse de réception en préfecture
N° 2021-09-068
Date de réception en préfecture : 10/09/2021
Date de réception préfecture : 10/09/2021

Le format sera librement inspiré de la méthode hackathon : travailler intensément sur un temps court pour créer des synergies, des liens et un réseau.

Les objectifs des ateliers collaboratifs sont :

- Inscire durablement les thématiques déchets et économie circulaire dans les projets entrepreneuriaux locaux
- Rassembler une communauté de personnes susceptibles de pouvoir porter des projets de valorisation locale
- Faire émerger des projets de valorisation des déchets
- Inviter la population locale à se saisir des problématiques actuelles pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain
- Nouer des partenariats durables et enrichissants

L'opération pour la période 2022-2025 est estimée à 77.000 € répartis :

- o Appel à projet pour la conception de goodies pédagogiques : 7 000 € HT
- o Organisation de 4 ateliers sur le thème de l'économie circulaire : 17 500 € HT / an pour 4 ans.

Le co-financement envisagé est de 38.500 € soit 50 %, le solde étant financé sur fonds propres par le Syvadec

Il est demandé aux membres du bureau de bien vouloir approuver le présent plan de financement et autoriser le Président du Syvadec ou son représentant à déposer un dossier de demande financement à hauteur de 50% ou à défaut le meilleur taux possible de l'opération auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.5211-1 et 5711-1,

VU la délibération 2020-08-056 du 18 août 2020 portant délégation d'attributions du Comité au Bureau, Considérant la sélection du Syvadec en tant que porteur de projet multi partenariale pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la collecte des emballages hors foyer lancé par CITEO en janvier 2021

Considérant la nécessité d'obtenir le cofinancement pour ces actions complémentaires au volet pédagogique

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

Ouïe l'exposé de Monsieur Don-Georges GIANNI, Président

A l'unanimité :

Donne acte au rapporteur des explications entendues,

- Approuve le plan de financement pour un poste relais de terrain dédié à la gestion de proximité : animateur compostage
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à solliciter une demande de subvention au meilleur taux possible auprès de l'ADEME, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec
- Autorise, Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Don-Georges GIANNI

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20210909-2021-09-068-DE

Date de télétransmission : 10/09/2021

Date de réception préfecture : 10/09/2021

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.